

SEANCE N°3

Thèmes abordés :

Programme cas 1 et cas 2

L'affacturage

Les emprunts (suite)

Les rabais, remises, ristournes

Les titres de participation et les valeurs mobilières de placement

Cours à étudier :

- **Paugam S., Teste M., Comptabilité financière – Comptabilité générale (2020), , Su Foucher, 500 p.**

Ce livre peut accompagner utilement le cours magistral. Il a une approche synthétique et permettra de vous familiariser avec les termes techniques et la logique comptable. La lecture répétée des chapitres indiqués est donc très fortement conseillée.

Il est disponible sur la bibliothèque en ligne de l'université (Mikado) après identification avec votre compte Paris 1 (<https://univ-scholarvox-com.ezpaarse.univ-paris1.fr/book/88904157>).

Chapitres à lire

Relire les chapitres des séances 1 et 2.

Chapitre 14 : Les opérations de placement financier

En complément de cet ouvrage, vous devez également vous référer à un lexique des termes comptables.

- **Colasse, B. (2015). Dictionnaire de comptabilité : Compter/contenir l'entreprise. La Découverte, 220 p.**

Il est disponible sur la bibliothèque en ligne de l'université (Mikado) après identification avec votre compte Paris 1 (<https://doi-org.ezpaarse.univ-paris1.fr/10.3917/dec.colas.2015.01>).

Les termes suivants seront utilisés tout au long du semestre. Il est important que vous les compreniez. Pour cela, référez-vous régulièrement au lexique jusqu'à ce que le sens de la terminologie comptable vous devienne familier.

Revoir les définitions associées aux séances 1 & 2.

Les définitions non comprises nécessitent que vous demandiez des explications à votre chargé de TD. Sans question posée, les définitions sont jugées comprises et apprises. Elles peuvent donc faire l'objet d'une évaluation.

Si vous voulez revenir sur certains termes employés en cours ou en TD et que vous avez mal compris, vous pouvez vous référer au lexique suivant, plus technique mais plus complet.

- **Lassègue P., Dejean F. Le Theule M. A. (2015) Lexique de comptabilité, Dunod 768 p.**

Il est disponible sur la bibliothèque en ligne de l'université (Mikado) après identification avec votre compte Paris 1 (<https://univ-scholarvox-com.ezpaarse.univ-paris1.fr/book/88919129>).

Vous pouvez enfin vous référer à l'ouvrage suivant, à paraître à l'automne 2025.

– **Cloet H., Lefrancq S. (2025), La comptabilité financière en QCM, Ellipses, 230 p.**

Cet ouvrage réunit des annales des examens des années antérieures et des questions nouvelles. Elles font toutes l'objet d'une correction détaillée avec les écritures comptables correspondantes le cas échéant.

Questions :

1. Rappeler dans une brève note de synthèse, la différence entre les titres de participation, les titres immobilisés, les titres immobilisés de l'activité de portefeuille et les valeurs mobilières de placement.
2. Par voie de conséquence, à quelle classe comptable appartiennent :
 - a) les titres de participation ?
 - b) les titres immobilisés de l'activité de portefeuille ?
 - c) les autres titres immobilisés ?
 - d) les valeurs mobilières de placement ?
3. Quelle est l'utilité de l'affacturage ? Quelles sont les écritures relatives à l'affacturage ?
4. Les règlements se font-ils en HT ou en TTC ?
5. Sur une facture où figure une remise ? Qu'est-ce que le montant brut ? Qu'est-ce que le montant net ?
6. Lorsque l'on connaît le montant brut et le montant net commercial, peut-on calculer le % de la remise ? Si la réponse est oui, exprimez, à l'aide d'une équation, le net commercial en fonction du brut et le brut en fonction du net.
7. Pourquoi une banque prend-elle des intérêts et des commissions sur la plupart des opérations qu'elle effectue ?

CAS N°3

La société Louis XVI

La société **Louis XVI** a été fondée le 2 janvier N. Elle est spécialisée dans la commercialisation de livres et documents d'histoire. Elle vous fournit les informations relatives aux mois de mars et avril.

1. Elle achète des livres au fournisseur **Marie-Antoinette** pour un montant **brut** de 22 000 euros (TVA de 20%), une remise de 2 000 euros H.T. figure sur la facture. Le règlement s'effectue à 50% à crédit, et le solde par virement.
2. La banque de **Louis XVI** l'informe qu'elle lui autorise un découvert à concurrence de 6 000 euros.
3. Les ventes de marchandises sont de 25 000 euros H.T. (TVA 20% = 5000 €). Le règlement s'effectue pour 24 000 euros **H.T.** à crédit et le solde par virement.
4. La société retourne des livres déchirés (vendus dans le cadre de l'opération décrite au point 1.) au fournisseur **Marie-Antoinette** pour un montant **brut** de 2 200 euros H.T. (TVA 20%), portés en compte.
5. Ayant besoin de liquidités, elle remet à l'affacturage plusieurs traites. Le montant total de la remise s'élève à 5 260 euros. La commission de service prélevée par le factor s'élève à 120 euros TTC et la commission de financement à 15€ (TVA non applicable).
6. La société achète des valeurs mobilières de placement pour faire fructifier ses disponibilités de trésorerie pour une valeur totale de 10 000 euros. La société achète aussi des titres de participation pour 100 000 euros. Elle détient ainsi une part importante du capital d'une société qui publie une revue historique. Le règlement du total est effectué par virement et la banque prélève une commission de 55 euros HT (TVA).
7. **Louis XVI** a souscrit à un emprunt de 360 000€ le 2 janvier N. Il a une maturité de 3 ans et est *in fine* (remboursable en une fois à l'échéance). Le taux d'intérêt applicable est de 5%. annuel payable mensuellement Comptabilisez les annuités du 2 mars et du 2 avril N.
8. **Louis XVI** a souscrit à un emprunt de 500 000€ le 2 janvier N. Il a une maturité de 5 ans et est amortissable par annuités constantes le 2 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt applicable est de 6%. Calculez le montant de l'annuité et élaborer le tableau d'amortissement.
9. **Louis XVI** accorde un rabais **hors facture** au client Richelieu pour 1 000 euros H.T. (TVA 20% = 200 €).
10. La société reçoit un avis au titre de sa contribution foncière des entreprises (CFE) qui s'élève à 2 500 euros. Elle règle le montant dû par chèque.

1. Enregistrer les opérations précédentes au journal